

# 504 PEUGEOT J7





# ambulance "normalisée"

pour le transport d'un malade couché et de 4 personnes d'accompagnement (conducteur compris).

- Carrosserie répondant aux exigences des Pouvoirs Publics (conforme au décret du 27-3-73, France).
- Suspension spéciale "Ambulance".
- Longueur intérieure correspondant à l'utilisation d'un brancard type "normalisé" à poignées fixes (conforme à la Norme S 90 311 - brancard utilisé par la Protection Civile et l'Armée).

## 504



# caractéristiques

● **Pavillon surélevé** (rendant possible les perfusions). ● **Hayon AR en deux parties** : partie inférieure formant tablette, ce qui facilite les manœuvres des brancardiers — partie supérieure à ouverture compensée, étudiée pour dégager au maximum l'entrée AR. Elle permet sans difficulté le passage d'un malade assis ou sous perfusion ● **Cellule sanitaire allongée** ● **Vitres AR de grandes dimensions** ● **Roue de secours d'accès extérieur** ● **Pare-brise en verre feuilleté.** ● **Projecteurs à iode de série sur modèle essence.** Aménagement intérieur de série (voir en dernière page).

- 1 Vue d'ensemble de la cellule sanitaire.
- 2 Niche capucine.
- 3 Séparation de cabine avec baies coulissantes et rideau à enrouleur automatique.
- 4 Hauteurs d'accessibilité.
- 5 Chargement d'un malade assis (sur brancard spécial).
- 6 Place passager AV (utilisation assise face route ou dos route).

- 7 Coffrets de rangement.
- 8 Tablette et rail de guidage du brancard.
- 9 Emplacement du poste d'oxygénothérapie pour deux bouteilles.
- 10 Sièges pour deux accompagnateurs à côté du brancard.
- 11 Patient sous perfusion.



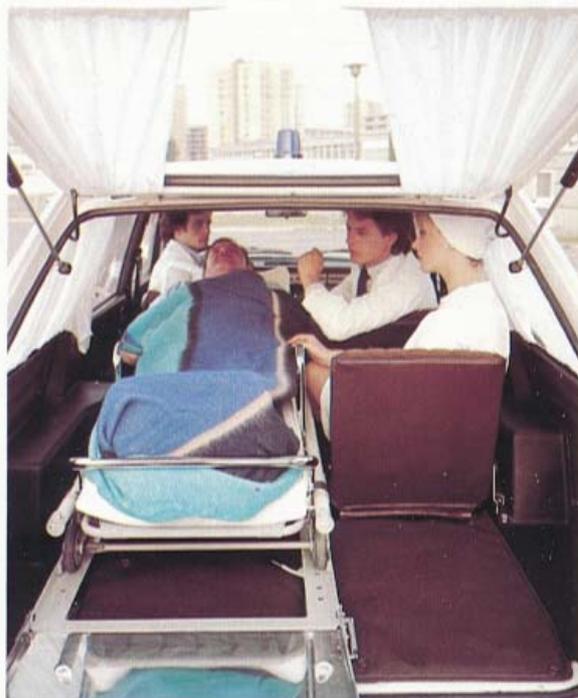


**504**

# ambulance

## aménagement intérieur de série

- Un brancard à roulettes (breveté) avec tête orientable.
- Une installation avec tablette escamotable, formant plate-forme de chargement du brancard, avec dispositif d'arrimage automatique.
- Un matelas à bourrelet revêtu de tissu plastique lavable.
- Un jeu de rampes mains courantes chromées.
- Une rampe repose-pieds chromée.
- Un siège relevable et un strapontin escamotable à côté du brancard.
- Rideaux coulissants aux baies latérales et lunette AR.
- Feu à éclipses et fanion en supplément de prix.



# 504 ambulance "normalisée"

équipement de série (compris au tarif)

## aménagement de la cellule sanitaire

● **brancard normalisé** type 735 R, à têtère réglable, équipé de :

- un matelas à bourrelets avec garniture lavable assortie aux autres matelassures du véhicule,
- un jeu de rampes-main courantes chromées type RMF,
- une rampe repose-pieds chromée type RPF.

Ce brancard prend sa position sur des rails de guidage munis d'un verrouillage automatique.

● **siège-accompagnateur** AV à deux positions :

- face à la route,
- ou dos à la route pour intervenir avec le maximum d'aisance pour le patient.

● **deuxième siège-accompagnateur** équipé :

- d'un appui-tête réglable,
- d'un dossier réglable en inclinaison.

Il peut être utilisé pour transporter un malade assis.

Inoccupé, ce siège est repliable, ce qui dégage la place pour toute intervention sur le patient.

● **séparation de cabine** avec baies coulissantes et rideau d'isolation à enrouleur automatique.

● **rampe et support réglable** de flacon à perfusion.

● **niche Capucine** formant un grand coffre de rangement complétée par trois autres coffres placés latéralement et facilement accessibles.

● **garnitures intérieures** lavables, tapis amovibles.

● **trous** d'évacuation d'eau pour faciliter le nettoyage.

● **support universel** pour poste d'oxygénothérapie de deux bouteilles.

● **isolation** du pavillon.

● **vitres translucides** sur les 2/3 de leur hauteur.

● **porte latérale AR droite** verrouillée par serrure extérieure.

● **poignées de maintien** pour accompagnateurs.

● **serrure à clé** sur hayon AR.

## conditionnement d'air

● **chauffage** de la cellule par aérotherme équipé d'un pulseur d'air à vitesse variable.

● **ventilation intérieure** composée d'un aspirateur électrique de pavillon (débit : environ 500 m<sup>3</sup>/h).

## équipement électrique

● **feu clignotant de pavillon** (conforme à l'arrêté du 8 novembre 1971).

● **éclairage** de la cellule par une coupole de diffusion et un plafonnier de grande intensité lumineuse.

● **batteries** de

65 AH - 12 volts sur modèle Essence.

90 AH - 12 volts sur modèle Diesel.

● **alternateur** triphasé.

● **avertisseur** sonore d'appel chauffeur.

● **prise de courant** 12 volts.

## dans cabine conducteur :

● **équipements particuliers** :

— extincteur,

— prise de courant 12 volts,

— sangle de fixation pour pied de biche, pelle-bêche, triangle de signalisation,

— ceintures de sécurité à enrouleur.

## caractéristiques mécaniques

**moteur à carburateur**

Super Carré 4 cylindres, incliné 45°.

Alésage course 88 x 81.

Cylindrée 1971 cm<sup>3</sup>. Puissance 11 cv - 96 ch DIN.

**moteur diesel**

Super Carré 4 cylindres, incliné 20°.

Alésage course 94 x 83.

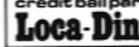
Cylindrée 2 304 cm<sup>3</sup>. Puissance 9 cv - 70 ch DIN.

# PEUGEOT

1978

*Les descriptions et caractéristiques des modèles ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent subir des modifications sans préavis.*

*Certaines spécifications et certains véhicules n'étant pas commercialisés dans tous les pays, veuillez consulter votre Concessionnaire.*



# ambulance 2 brancards

Aménagements réalisés par des carrossiers spécialisés et agréés par Automobiles PEUGEOT.

## caractéristiques mécaniques

### moteur à carburateur

Super Carré 4 cylindres

Alésage course 84 x 81

Cylindrée 1 796 cm<sup>3</sup>. Puissance 9 cv - 65 ch DIN

### moteur diesel

Super Carré 4 cylindres

Alésage course 94 x 83

Cylindrée 2 304 cm<sup>3</sup>. Puissance 8 cv - 68,5 ch DIN.

**J7**

